JEANTET

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 10 juillet 2025

JEANTET CONSEILLE LE GROUPE SMAC DANS LE CADRE DE SA PRISE DE PARTICIPATION MAJORITAIRE AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ FASTE

Paris, le 10 juillet 2025 - Jeantet a conseillé le groupe SMAC, acteur majeur des travaux de rénovation énergétique de bâtiment, dans le cadre de son entrée majoritaire au capital de la société FASTE, spécialiste de l'enveloppe du bâtiment, aux côtés de ses dirigeants actuels.

L'arrivée de SMAC en tant qu'actionnaire majoritaire marque un tournant stratégique pour FASTE. En rejoignant le groupe, FASTE bénéficie d'un appui industriel et commercial pour poursuivre son développement tout en capitalisant sur son ancrage territorial et son expertise reconnue.

Cette alliance permet à SMAC de renforcer son maillage territorial, d'accélérer sa stratégie de croissance externe et de répondre aux enjeux croissants de performance énergétique dans le secteur du bâtiment. FASTE continuera d'opérer sous sa propre marque, avec la même équipe de direction et avec une autonomie opérationnelle.

Créée en 1884, **SMAC** est une Entreprise de Taille Intermédiaire spécialisée dans les travaux d'étanchéité, de façade, de rénovation énergétique et d'entretien maintenance de l'enveloppe du bâtiment (SMAC ASSISTANCE SERVICE). Implantée en France métropolitaine, dans les départements d'outre-mer, en Espagne (SMAC Iberica), au Maroc (Sofima), au Chili (RealiChile) et au Pérou (RealiPerù), l'entreprise s'appuie sur ses 2400 collaborateurs et son réseau de 64 établissements en France pour réaliser chaque année près de 5000 chantiers.

Le groupe SMAC était conseillé par **Jeantet**, avec une équipe composée de **Maxime Brotz** (Associé, Corporate/M&A) et **Pak-Hang Li** (Collaborateur, Corporate/M&A).

FAST était conseillée par le cabinet VGG & Associés.

A PROPOS DE JEANTET	CONTACT PRESSE
Avec plus d'un siècle d'histoire, **Jeantet** est l'un des cabinets d'avocats d'affaires *leader* en France, reconnu pour son expertise internationale et sa capacité à gérer des projets transfrontaliers complexes. En pleine expansion, avec plus de 50 % de son activité issue de clients internationaux, Jeantet s'appuie sur des cabinets partenaires de premier plan, chacun choisi pour son excellence et sa maîtrise des spécificités locales. Les liens étroits avec ces partenaires nous permettent d'offrir un accompagnement centralisé par Jeantet et de coordonner des opérations transfrontalières d'envergure, que ce soit en France ou à l'étranger.	**VAE SOLIS** jeantet@vae-solis.com

JEANTET

Notre équipe de 200 professionnels conseille de grands groupes, des institutions financières, des fonds d'investissement et des organismes publics dans les opérations les plus emblématiques et complexes du marché. Nous couvrons tous les aspects du droit des affaires, en transactionnel comme en contentieux, avec une expertise forte dans les secteurs hautement réglementés : Banque-Assurance, Énergies et Ressources Renouvelables, Immobilier, Sciences de la Vie et IP-Tech & Data.

www.jeantet.fr Jeantet - avocats